

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## Mercredis récréatifs : deux tarifs appliqués dès janvier



*Une demande de fonds de concours après de la communauté d'agglomération a été effectuée pour les travaux de la route des Forges, lotissement de l'Orée-du-Bois et l'impasse des Oiseaux.*

Lors de sa réunion de samedi, le conseil municipal a proposé un changement au niveau des tarifs des mercredis récréatifs. Mis en place au début pour les jeunes Sanchéens seulement, de nombreux enfants venus de communes extérieures se sont greffés à cette activité. Et le premier adjoint a tenu à rappeler que cette activité connaît un déficit annuel de quelque 3 500 €.

« Certes, comme le rappelait le maire, on sait très bien que ce genre de service n'a pas pour but de faire du bénéfice. » Cependant, proposition a été faite d'instaurer, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, deux tarifs différents : l'un pour les Sanchéens, le second pour les enfants venant des communes extérieures.

Après un court débat, il a été décidé que cette proposition sera mise en place dès janvier. À savoir : pour un quotient familial inférieur à 900 €, matinée, 4,80 € pour les Sanchéens, 7,20 € pour les extérieures ; QF inférieur à 1 200 €, 5,20 €, 7,80 € ; QF supérieur à 1 200 €, 5,80 €, 8,70 €. Après-midi : QF inférieur à 900 €, 5,70 € pour les Sanchéens, 8,80 € pour les extérieures ; QF inférieur à 1 200 €, 6,30 €, 9,50 € ; QF supérieur à 1 200 €, 6,80 €, 10,60 €. De plus, une pénalité de 3 € sera demandée à chaque retard.

Dans la foulée, le règlement des mercredis récréatifs a été quelque peu modifié et adopté à l'unanimité.

**Demande de fonds de concours.** - La commune va effectuer une demande de fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) dans le cadre des travaux réalisés dernièrement route des Forges, lotissement de l'Orée-du-Bois et impasse des Oiseaux. Toujours dans le cadre de ces travaux, la commune est en attente de la subvention du Département.

**Ligne de trésorerie.** - Afin de pallier d'éventuels retards de subventions concernant le chantier de rénovation de la route de Renauvoid, il a été décidé d'ouvrir une ligne de trésorerie de 250 000 € auprès du Crédit Agricole. Rappelons que ce chantier est en attente de certaines subventions, la totalité de celles-ci émanant de la Région, du Département, de la DETR, de l'Agence l'Eau et des amendes de police.

**Affouages.** - Pour cette édition 2024 des affouages, douze inscriptions ont été enregistrées. Ces travaux forestiers se dérouleront dans la parcelle 4, sur la commune des Forges. Lors du conseil, il a été décidé de ne pas augmenter le prix du stère qui restera donc à 13 €. Les deux garants sont Jacques Lemarquis et Gérard Cattell.